
REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 24 septembre 2015

DCM N° 15-09-24-27

Objet : Attribution de subventions à diverses associations socioéducatives.

Rapporteur: M. SCUDERI

Il est proposé de verser des subventions d'aide au projet et d'équipement à diverses associations socio-éducatives selon le détail ci-dessous :

1. Soutien à la mise en œuvre de projets socioéducatifs

Zikametz for Kids

L'action Zikametz For Kids a été lancée en 2008 en étant intégrée à la programmation du festival Zikametz. Étalée sur deux jours consécutifs, elle s'adresse aux écoles, familles, structures périscolaires, Maisons d'enfants, MJC, en proposant une journée d'ateliers d'initiation artistique et musicale et un ou plusieurs concerts jeunes publics. Les journées Zikametz For Kids sont l'occasion idéale pour que les enfants découvrent et prennent goût à la musique et aux arts de la scène. Les concerts peuvent réunir 600 personnes sur une même journée, tandis que les activités pédagogiques et les ateliers accueillent jusqu'à 50 participants chacun. Cette année, la manifestation se déroulera les 6 et 7 octobre à la BAM et aux Trinitaires. Le coût total de l'opération s'élève à 19 500 €. Il est proposé l'attribution d'une subvention de **1 500 €**.

The Underground Greater Region

L'Espace Culturel de la Grande Région, qui s'appuie sur son webzine grrrr.eu, organise des échanges transfrontaliers autour du journalisme culturel et propose dans ce cadre de monter un atelier audiovisuel pour initier les jeunes de la Grande Région à la pratique du documentaire. En lien avec les structures d'accueil des jeunes publics de Metz et d'autres villes de la Grande Région, ils créent une web-série documentaire sur les initiatives sociales, écologiques et culturelles dites « alternatives » sur le territoire visé. L'ensemble est piloté par une équipe de jeunes volontaires européens (Service Volontaire Européen). Le coût global de l'action s'élève à 14 000 €. Il est proposé la prise en charge des interventions pédagogiques à Metz pour un montant total de **3 490 €**.

Du côté de chez Nelson

L'association « Du côté de Chez Nelson » est nouvellement créée. Elle a vu le jour à l'initiative d'une proposition émise dans le cadre du budget participatif 2014 et vise à promouvoir le lien social et intergénérationnel par le biais des activités culturelles, artistiques, sociales et récréatives d'une part, et contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants du quartier du Saulcy d'autre part. A ce titre, riverains, commerçants et acteurs associatifs du secteur se mobilisent pour organiser une fête de quartier le samedi 26 septembre 2015. Vide-grenier, contes pour enfants, ateliers créatifs, concerts et autres animations seront au programme. Le coût global de la manifestation s'élève à 5 070 €. Il est proposé l'attribution d'une subvention d'un montant de **1 900 €**.

2. Subvention d'investissement de matériels et d'équipements

Dans le cadre du soutien apporté par la Ville de Metz à la vie associative, il est proposé d'accorder des aides en investissement pour renouveler du matériel obsolète ou acquérir de nouveaux matériels. Ces projets bénéficient d'un co-financement de la part de la Caisse d'Allocations Familiales ou du Conseil Départemental. Il est proposé de soutenir deux associations dans ce cadre : l'association de gestion du centre socioculturel de la Corchade pour le remplacement de trois armoires de rangement de vaisselle utilisées par les associations adhérentes et les locations de week-end, et la Maison de la Culture et des Loisirs pour le remplacement d'un photocopieur et l'achat de tables d'activités. Il est proposé d'accorder une aide à l'investissement pour un montant total de **2 268 €**.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

CONSIDERANT le soutien apporté aux initiatives contribuant à l'éveil et l'épanouissement des jeunes messins,

CONSIDERANT le soutien apporté aux associations conventionnées pour assurer la gestion et l'animation des équipements communaux dédiés à la jeunesse,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ACCORDER** les subventions suivantes aux associations ci-dessous mentionnées pour un montant total de **9 158 €** :

Soutien à la mise en œuvre de projets socio-éducatifs :

- Zikamine	1 500 €
- Espace Culturel de la Grande Région	3 490 €
- Association du Côté de Chez Nelson	1 900 €

Subventions d'investissement de matériels et d'équipements :

- Association de gestion du centre socioculturel de la Corchade	690 €
- Maison des Culture et des Loisirs de Metz	1 578 €

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire
L'Adjointe Déléguée,

Margaud ANTOINE-FABRY

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante

Commissions : Commission Sport et Jeunesse

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 34 Absents : 21 Dont excusés : 11

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ